

Lymphom' Action



n° 38
septembre 2019

DOSSIER SPÉCIAL

Glyphosate et lymphomes :
les craintes sont-elles fondées ?



Interview d'un expert :
«Aucune étude seule
n'apportera la preuve définitive
d'un lien entre le glyphosate et
les lymphomes »

AGIR
LA JOURNÉE MONDIALE DES LYMPHOMES
ET LE 6^e COLLOQUE NATIONAL : (RE)VIVRE
APRÈS UN LYMPHOME

ACCOMPAGNER
LES ACTIONS DES BÉNÉVOLES

INFORMER

Dossier Spécial

Glyphosate et lymphome : les craintes sont-elles fondées ?

Le glyphosate est l'herbicide le plus utilisé dans le monde. Depuis plusieurs années, il est l'objet d'une controverse sur son rôle cancérigène, en particulier sur la survenue des lymphomes. Un dossier pour juger sur pièces.

- 06 • Ce que l'on sait aujourd'hui sur le glyphosate et les LNH
- 09 • Les résultats des dernières études épidémiologiques
- 11 • Les actions en justice en cours contre Monsanto
- 12 • Interview - Pierre Lebailly : « Aucune étude seule n'apportera la preuve définitive d'un lien entre le glyphosate et les lymphomes »
- 15 • Le témoignage de Jean-Luc : « Apporter ma pierre à l'édifice »

AGIR

Informier et échanger

Tout savoir sur les actions de l'association.

- 16 • La Journée Mondiale des Lymphomes
- 17 • Le 6^e colloque national sur les lymphomes

ACCOMPAGNER

De Rouen à Bayonne, en passant par Caen, Toulouse, Amiens, etc., les bénévoles agissent, informent et récoltent des fonds.

- 18 • Les actions des bénévoles

INFORMER

Ce qu'il est bon de savoir et de noter. Sans oublier les pérégrinations du tee-shirt FLE.

- 20 • Prolongation de l'enquête IMPAQT
Le tee-shirt FLE en balade
Les rendez-vous à venir

À LA UNE

L'ÉQUIPE LYMFOM'ESPOIR

Je cours, tu pédales... Dans le dernier numéro de Lymphom'Action, nous vous annonçons la naissance d'une équipe sportive, qui porterait les couleurs de notre association sur tous les chemins de France... ou de Navarre ! Pour faire connaître FLE, et pour montrer que tout est possible, même après un lymphome.

De nombreux kilomètres ont déjà été parcourus par Pascal, David, Mathieu, Maryline, Laurent, Thomas, Amaury, Pierre, Antoine, Tony et Marie, Philippe et Nathalie... sur des distances variées (du 5 km au marathon !) et dans des endroits très différents de notre beau pays ! Ainsi, notre tee-shirt a pu être vu à Caudebec-lès-Elbeuf, Strasbourg, Verdun, Deauville, Valence, Albi, Colmar, et même Grosbliedestroff ! Bravo à tous !

Bien sûr, l'équipe accueille tous ceux qui voudraient faire un peu de chemin, ensemble. Pour tout renseignement, contactez Noémie : noemie.rotrubin@francelymphomeespoir.fr.



Directeur de publication : Guy Bouguet — Comité de rédaction : Jacqueline Emonot, Franck Fontenay — Photos : France Lymphome Espoir (pages 1, 2, 6, 7, 9 à 12) ; iStockphoto/Meletios Verras (pages 2 et 5) ; iStockphoto/OSTILL (pages 2 et 8) — Conception & réalisation : RCP communication, Royan — Imprimerie : IDEM 41, Blois — Tirage : 2 000 exemplaires — Dépôt légal à parution. ISSN 2558-5398.

France Lymphome Espoir : 1 avenue Claude Vellefaux 75010 Paris CEDEX 10 Site : francelymphomeespoir.fr — Tél. : 0142385466

Doute raisonnable...

par GUY BOUGUET,
Président de France
Lymphome Espoir

*Il nous faut avoir
du bon sens et
faire les bons
choix, pour nous,
nos enfants et
pour la planète.*

Revoici Lymphom'Action, avec quelques semaines de retard. Mais, vous l'avez constaté, ce numéro est un peu exceptionnel, en raison de sa pagination augmentée et de son dossier spécial. Dans cette édition, vous retrouverez vos rubriques habituelles, avec le « T-shirt globe-trotteur », les actions menées par tous nos bénévoles dans les régions, le témoignage d'un patient et des nouvelles de nos athlètes membres de l'équipe Lymform'Espoir.

Cette année, comme cela arrive tous les trois ans, nos deux évènements récurrents — la Journée Mondiale des Lymphomes (JMLs) et le colloque « Lymphormons-nous ! » — se dérouleront à quelques semaines d'intervalle. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'y aborder la même thématique : « (Re)Vivre après un lymphome ». En effet, depuis 20 ans, avec l'arrivée de nombreux nouveaux traitements immunologiques et ciblés, les lymphomes se soignent mieux, permettant aux patients d'avoir une vie après. Certains patients transforment l'expérience traumatique de la maladie en changements positifs. Ce processus est d'ailleurs connu depuis les années quatre-vingt-dix ; les travaux de Richard Tedeschi le nomment « Post Traumatic Regrowth » ou, en français, croissance (ou développement) post-traumatique.

Il a été montré que la croissance post-traumatique est en relation avec divers évènements traumatiques naturels et d'origine humaine, y compris la maladie comme le cancer. D'abord, les relations sont renforcées. Par exemple, les personnes apprécient davantage leurs amis et leur famille, et elles éprouvent une compassion et une gentillesse accrues envers autrui. Ensuite, les personnes modifient leur vision d'elles-mêmes, en ayant par exemple, un sens renforcé de leur résilience, de leur sagesse et de leur force. Enfin, il existe des descriptions de changements au niveau de la philosophie de vie, comme le fait de découvrir et d'apprécier chaque jour ce qu'est la vie et ce que représente VIVRE.

À l'occasion de la JMLs, le 15 septembre, l'association va proposer une plateforme internet où vous pourrez retrouver des histoires inspirantes de patients et proches qui ont pu se reconstruire après le lymphome. Pour notre colloque, qui se tiendra à Montpellier le 12 octobre prochain, nous continuerons à développer cette thématique, ainsi que d'autres comme la nutrition, les soins de supports, les innovations thérapeutiques, etc. Plus de détails figurent dans ce numéro...

Notre dossier est lui consacré au produit herbicide le plus médiatique et polémique du moment, le glyphosate (certains nous dirons qu'il était temps !). Et vous vous dites : « enfin, nous allons tout savoir sur ce produit ». Nous avons voulu faire un travail le plus complet et exhaustif possible afin de vous présenter une description claire et objective des données scientifiques actuelles. Après environ deux mois de travail, des centaines de documents lus et analysés, des spécialistes interviewés, voici le fruit de notre labeur.

La première question que nous nous sommes posée est de savoir si les craintes que nous avons tous sont fondées ? Il faut le reconnaître, les preuves de la toxicité de ce produit sont difficiles à apporter, pour des raisons essentiellement méthodologiques. Les publications scientifiques sont contradictoires, ce qui alimente le doute cartésien, d'autant que le lobbying des industriels ne contribue guère à faire émerger la réalité des risques. Force est néanmoins de constater que les dernières études épidémiologiques pointent toutes un risque accru de survenue des LNH lié à l'exposition au glyphosate, alimentant cette fois le doute humain. À défaut de preuves formelles, il n'y a, de mon point de vue, aucun doute raisonnable que cette molécule soit néfaste pour l'homme. Il nous faut avoir du bon sens et faire les bons choix, pour nous, nos enfants et pour la planète.

En attendant très bonne rentrée à toutes et tous, et à très bientôt lors du colloque de Montpellier le 12 octobre.



GLYPHOSATE ET LYMPHOME

Les craintes sont-elles fondées ?

Attention, sujet sensible ! Tenter de se faire une idée aussi objective que possible sur l'éventuel lien de causalité entre l'exposition au glyphosate, notamment dans le cadre des activités professionnelles des agriculteurs, et la survenue des lymphomes non hodgkiniens s'apparente à l'exploration d'une jungle impénétrable : il faut beaucoup de patience, avancer à petits pas, débroussailler encore et encore, ne pas craindre de s'égarer et de revenir sur ses pas, prendre garde aux moindres détails pour ne pas tomber dans des pièges, et garder l'espoir de parvenir à ses fins, au moins d'une partie d'entre elles.

C'est peu de dire que le dossier du glyphosate sent le soufre. Monsanto, la firme qui en détenait l'exclusivité jusqu'en 2000, et qui est depuis 2016 la propriété d'un géant de l'industrie pharmaceutique et agrochimique, l'allemand Bayer, représente un peu partout dans le monde l'archétype d'un capitalisme sans foi ni loi, aux pratiques plus que douteuses ; Bayer a d'ailleurs décidé en 2018 de faire disparaître la marque Monsanto compte tenu de son image désastreuse. Il faut dire que les agissements de cette société plaident largement en sa défaveur, comme l'ont révélé notamment les « *Monsanto papers* » par le journal Le Monde en 2017 : lobbying et propagande éhontés, intimidations à l'encontre de chercheurs, rédaction et publication d'articles signés, moyennant rémunérations, par des scientifiques généralement renommés, etc., la liste est longue... Monsanto a également financé directement bon nombre de recherches sur son produit phare. Une analyse récente de la littérature scientifique entre 1974 et 2016 publiée sur le glyphosate, réalisée par une équipe uruguayenne, montre que le plus grand nombre d'articles sur cet herbicide a été produit par Monsanto jusqu'en 2000 (année de perte de son brevet) et qu'ils portaient essentiellement sur des questions techniques ⁽¹⁾. Ce n'est qu'à partir du début du XXI^e siècle que les productions scientifiques indépendantes de la firme ont commencé à augmenter en nombre et à concerner les effets du glyphosate sur la santé humaine et l'environnement. Le glyphosate étant l'herbicide le plus utilisé dans le monde, les enjeux financiers, économiques et par conséquent politiques sont bien entendu énormes. Il n'est pas question ici de les analyser et de les mettre en perspective. L'objectif de ce dossier est de présenter une synthèse, aussi objective qu'il est permis, des connaissances actuellement disponibles sur la toxicité du glyphosate pour la santé humaine, par rapport à son possible rôle cancérigène, en particulier sur la survenue de lymphomes. Chacun pourra ainsi juger sur pièces !



Dossier réalisé par FRANCK FONTENAY (journaliste)

Ce que l'on sait aujourd'hui sur le GLYPHOSATE ET LES LNH

L'exposition au glyphosate est-elle oui ou non dangereuse pour la santé ? Peut-elle être responsable de la survenue de lymphomes, que ce soit parmi les agriculteurs ou la population générale ? De nombreux rapports et études scientifiques ont été publiés ces dernières années sur cette question simple dans sa formulation mais particulièrement complexe dans la recherche d'une réponse. Voici les principaux éléments du dossier.

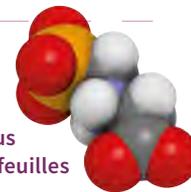
C'est en 2015 que la controverse sur les effets cancérogènes du glyphosate démarre véritablement. Au mois de mars de cette année-là, un court article de la revue médicale *The Lancet* fait l'effet d'une bombe ⁽²⁾. La synthèse d'une analyse d'experts indépendants déclare considérer le glyphosate comme « probablement cancérogène pour l'homme », ainsi que deux insecticides. Cet avis émane du Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC, IARC en anglais pour *International Agency for Research on Cancer*), une agence spécialisée de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Créé en 1965, le CIRC a pour objectif de promouvoir la collaboration internationale sur le cancer. Basé à Lyon, il mène notamment un programme d'évaluation des risques cancérogènes pour l'homme des facteurs environnementaux : produits chimiques, mélanges complexes, expositions professionnelles, agents physiques et biologiques, facteurs comportementaux. Ces évaluations donnent lieu à la publication de monographies. Depuis 1971, plus de 1 000 agents ont ainsi été évalués par le CIRC, dont plus de 400 ont été classés comme étant cancérogènes ou probablement cancérogènes pour l'homme. Le processus d'élaboration d'une monographie du CIRC est

transparent et répond à des règles et critères très précis (voir encadré page 7). L'avis complet du CIRC est publié en janvier 2017 ⁽³⁾. Il porte sur quatre insecticides et un herbicide, le glyphosate. Concernant ce dernier, les experts du CIRC estiment qu'il existe des preuves limitées de sa cancérogénicité chez l'homme, sur la base d'études cas-témoins rapportant une augmentation du risque de lymphome non hodgkinien en cas d'exposition professionnelle. Les recherches menées chez l'animal

conduisent les experts à considérer qu'elles apportent des preuves suffisantes de la cancérogénicité du glyphosate. Pour ces mêmes experts, les données sur les mécanismes constituent des preuves fortes que ce produit induit une cancérogénicité et un stress oxydatif, et qu'il existe des preuves que ces effets peuvent être retrouvés chez l'homme. D'où le classement du glyphosate comme étant probablement cancérogène pour l'homme.



GLYPHOSATE, LES DONNÉES CLÉS



- Le glyphosate est un herbicide à large spectre. Il est efficace contre plus de 100 espèces annuelles de graminées et de mauvaises herbes à feuilles larges et plus de 60 espèces de mauvaises herbes vivaces.
- Il a été synthétisé pour la première fois en 1950, mais ses propriétés herbicides n'ont été découvertes qu'en 1970.
- Il est utilisé dans plus de 750 produits différents en agriculture, sylviculture, en milieu urbain et à usage domestique.
- Le glyphosate est produit par au moins 91 producteurs dans 20 pays. C'est en Chine que l'on trouve le plus grand nombre de producteurs (53).
- Le glyphosate était homologué dans plus de 130 pays en 2010.
- C'est l'herbicide le plus utilisé dans le monde : plus de 800 000 tonnes en ont été vendues en 2014 (environ 600 000 produites en 2008).

Sources :

- IARC (2017) IARC Monographs on the evaluation of carcinogenic risk to humans—volume 112: some organophosphate insecticides and herbicides. <https://monographs.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/mono112.pdf>.

- Parisse S. Plan de réduction des produits phytopharmaceutiques et sortie du glyphosate : état des lieux des ventes et des achats en France. Commissariat général au développement durable. Ministère de la Transition écologique et solidaire. Avril 2019.



LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES MONOGRAPHIES DU CIRC

Pour chaque monographie, un groupe de travail est constitué dont les membres sont sélectionnés, dans le cadre d'un appel à experts, en fonction de leurs expertises scientifiques et de leur absence de conflit d'intérêts. Ces personnes peuvent inviter des spécialistes à participer aux discussions, mais ces derniers n'interviennent pas dans la rédaction de la monographie. Pas plus que les représentants des agences de santé et les observateurs (admis en fonction de leurs références scientifiques) qui peuvent également assister aux réunions du groupe de travail (a).

Un groupe de travail est constitué et prépare plusieurs mois en amont une analyse de l'ensemble de la littérature scientifique disponible. Ce groupe se réunit ensuite pendant environ huit jours et procède à une discussion collégiale fouillée, en ne retenant que les articles lui paraissant de suffisamment bonne qualité scientifique. Trois types d'études sont passés au crible: les études épidémiologiques sur les cancers chez l'homme, les études sur les cancers chez l'animal et les études des mécanismes de survenue des cancers.

À l'issue de l'examen de toutes les données retenues, le groupe de travail statue pour chaque type d'études selon quatre catégories par rapport à la capacité d'un agent à provoquer un cancer: preuves suffisantes, preuves limitées, preuves inadéquates, preuves suggérant une absence de cancérogénéicité. Le groupe de travail procède alors à une évaluation globale et classe l'agent considéré selon cinq catégories:

- Groupe 1: l'agent est cancérogène pour l'homme;
- Groupe 2A: l'agent est probablement cancérogène pour l'homme;
- Groupe 2B: l'agent est peut-être cancérogène pour l'homme;
- Groupe 3: l'agent est inclassable quant à sa cancérogénéicité chez l'homme;
- Groupe 4: l'agent n'est probablement pas cancérogène pour l'homme;

Ce classement indique le degré des indices selon lesquels une substance ou un agent provoque la survenue d'un cancer. Il ne précise cependant pas le niveau de risque associé à l'exposition à cette substance ou agent.

(a) Trois représentants de firmes industrielles, dont un de Monsanto, ont ainsi assisté aux travaux du groupe de travail de la monographie consacrée au glyphosate.

LE POINT DE VUE DES AGENCES PUBLIQUES

Pour les agences en charge de l'homologation des pesticides, ce classement est un sérieux problème. Il remet en cause leur approbation de l'herbicide le plus vendu et le plus utilisé dans le monde. Les principales d'entre elles vont alors s'efforcer de réaffirmer leur position et de contester la monographie du CIRC. En novembre 2015, l'autorité européenne de sécurité des aliments, l'EFSA (*European Food Safety Authority*), publie un rapport dans le cadre de la procédure de renouvellement de l'approbation de plusieurs produits, dont le glyphosate. Les experts de cette agence et les représentants mandatés par les États membres de l'Union européenne concluent qu'il est « improbable que la substance soit génotoxique (c'est-à-dire qu'elle endommage l'ADN) ou qu'elle constitue une menace cancérigène pour l'homme »⁽⁴⁾. Ils estiment que « ni les données épidémiologiques, ni les éléments issus d'études animales n'ont démontré de causalité entre l'exposition au glyphosate et le développement de cancer chez les humains ». Le constat est identique du côté de l'agence étasunienne chargée de la protection de l'environnement

(EPA, *Environmental Protection Agency*). Dans un rapport publié en septembre 2016, dans le cadre d'une procédure de révision de l'homologation du glyphosate, cette agence considère que « les données actuellement disponibles ne sont pas en faveur d'un effet carcinogène » de ce produit⁽⁵⁾. L'EPA émet toutefois une réserve concernant la survenue de lymphome: « en raison de résultats contradictoires et de diverses limitations identifiées dans les études sur les LNH, il ne peut être apporté de conclusion concernant l'association entre l'exposition au glyphosate et le risque de LNH sur la base des données disponibles », écrit-elle ainsi. Néanmoins, dans un communiqué datant du 30 avril 2019, l'EPA dit qu'elle « continue de constater qu'il n'y a pas de risque pour la santé publique lorsque le glyphosate est utilisé conformément aux normes en vigueur et que le glyphosate n'est pas cancérigène »⁽⁶⁾. Cette conclusion est partagée par l'agence européenne des produits chimiques (ECHA, *European Chemicals Agency*). En mai 2016, cette agence publie un rapport dans lequel elle affirme que « le glyphosate n'est pas cancérigène chez le rat » et que « les données épidémiologiques ne fournissent pas de preuves >>>

convaincantes que l'exposition des humains au glyphosate pourrait être reliée à tout type de cancer »⁽⁷⁾.

LES RAISONS DES DIVERGENCES

Comment expliquer que le CIRC et les agences publiques aux États-Unis et en Europe parviennent à des conclusions aussi diamétralement opposées ? Un économiste étasunien spécialiste de l'agriculture et auteur de recherches notamment sur les pesticides et l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement et la santé publique, Charles M. Benbrook, apporte des éléments de réponse dans un article publié en janvier 2019⁽⁸⁾. Dans cet article, il a comparé les évaluations effectuées par le CIRC et l'EPA. Pour lui, trois raisons expliquent leurs divergences :

- Tout d'abord, le choix des données : l'EPA s'est appuyé principalement sur des études réglementaires non publiées commanditées par Monsanto et dont 99 % étaient négatives quant à la cancérogénicité du glyphosate. De son côté, le CIRC a essentiellement utilisé des études publiées dans des revues à comité de lecture et dont 70 % étaient positives sur le caractère cancérogène du glyphosate.

- Ensuite, le choix du produit évalué. L'EPA s'est focalisé sur des études portant sur la molécule glyphosate seule, tandis que le CIRC a pris en compte les données sur le produit fini et commercialisé.

- Enfin, le choix du mode d'exposition. L'EPA a pris en considération l'exposition alimentaire moyenne de la population générale, sans retenir les situations d'exposition professionnelle. De son côté, le CIRC a intégré des données issues de situations d'exposition élevée au glyphosate.

En d'autres termes, le CIRC et l'EPA n'ont pas évalué le même produit, n'ont pas utilisé les mêmes données et n'ont pas étudié les mêmes circonstances d'exposition. La question est dès lors de savoir quelle évaluation est la plus proche de la réalité des risques. Pour les agriculteurs utilisateurs du glyphosate,

il est objectivement permis de penser qu'une évaluation reposant sur des données publiées concernant une exposition importante (car répétée) avec le produit commercial est a priori la plus informative.

ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES : DES SIGNAUX CONCORDANTS

Depuis la sortie de ces différents rapports d'évaluation, quatre nouvelles études épidémiologiques ont enrichi les connaissances sur les risques associés à l'exposition au glyphosate. Ces études portent toutes sur les lymphomes non hodgkiniens puisque ce sont

les pathologies pour lesquelles les « soupçons » d'une possible causalité du glyphosate sont les plus forts. Ce sont toutes des méta-analyses. Il s'agit d'une méthodologie scientifique consistant à analyser ensemble les résultats de différentes études. Cela permet d'augmenter le nombre de cas étudiés et ainsi de disposer d'une plus grande puissance statistique.

Les résultats de ces quatre méta-analyses vont dans le même sens : la mise en évidence d'une augmentation du risque de LNH associée à l'exposition au glyphosate, notamment chez les agriculteurs qui en sont les plus gros



L'UTILISATION DES PESTICIDES EN FRANCE

Selon un rapport publié en avril 2019 par le Commissariat général au développement durable du ministère de la Transition Écologique et Solidaire :

- Les ventes de pesticides ne cessent de progresser depuis 2009. Entre les périodes 2009-2011 et 2015-2017, la moyenne des quantités de substances actives vendues a augmenté de 12%.
- La quantité totale de substances actives vendues en 2017 s'élevait à 71,2 milliers de tonnes (64,4 milliers de tonnes en 2009).
- 20% du total vendu sont des substances potentiellement préoccupantes pour la santé humaine.
- 43,5% des substances actives vendues sont des fongicides et bactéricides, et 41% des herbicides (dont le glyphosate).
- Sur la période 2015-2017, 21 départements totalisent plus de la moitié des achats de produits phytopharmaceutiques pour usage agricole. Les 4 départements ayant acheté les plus grandes quantités sont la Gironde, la Marne, la Somme et le Gard.
- Parmi les 119 substances actives herbicides vendues en France, le glyphosate est le plus utilisé : 8800 tonnes en 2017 (6291 tonnes en 2009). Il représente 30% de l'ensemble des herbicides vendus.

Sources :

- Parisse S. Plan de réduction des produits phytopharmaceutiques et sortie du glyphosate : état des lieux des ventes et des achats en France. Commissariat général au développement durable. Ministère de la Transition écologique et solidaire. Avril 2019.

LES RÉSULTATS DES DERNIÈRES ÉTUDES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

Parue en 2016, la première de ces méta-analyses a été réalisée par deux épidémiologistes de l'Université de Stanford aux États-Unis ⁽⁹⁾. Il est à noter que leur travail a été financé par Monsanto. À partir des données de six études, les auteurs rapportent une corrélation statistiquement significative entre « tout type d'utilisation versus l'absence d'utilisation du glyphosate » et le risque de survenue d'un lymphome non hodgkinien et d'un myélome multiple. L'augmentation du risque est respectivement de 30 % et de 40 % pour chacune de ces deux pathologies. Cependant, compte tenu de faiblesses méthodologiques des études analysées, les auteurs indiquent dans leur conclusion avoir « déterminé qu'aucun lien de causalité n'a été établi entre l'exposition au glyphosate et le risque de LNH, de lymphome de Hodgkin, de myélome multiple, de leucémie ou tout type de cancer lympho-hématopoïétique ».

La seconde méta-analyse a été mise en ligne en février de cette année ⁽¹⁰⁾. L'équipe étasunienne, issue de différentes universités, qui l'a réalisée a compilé les données de cinq études cas-témoins conduites en France, en Suède et au Canada, et d'une cohorte aux États-Unis. Les études cas-témoins sont des études observationnelles visant à mettre en évidence des facteurs susceptibles d'être associés à la survenue d'une maladie en comparant des personnes atteintes de cette maladie (les cas) à d'autres personnes qui n'en sont pas atteintes mais qui sont similaires par ailleurs (les témoins). Cette méta-analyse montre chez les personnes les plus exposées au glyphosate une augmentation statistiquement significative de 41 % du risque de survenue d'un LNH. Dans leur conclusion, les auteurs précisent toutefois qu'« étant donné l'hétérogénéité des études incluses, l'estimation chiffrée du risque doit être interprétée avec prudence ».

Quelques semaines plus tard, c'est une équipe réunissant 17 épidémiologistes d'une dizaine de centres de recherche (dont certains du CIRC) dans quatre pays et constituant le consortium AGRICOH, qui publie une troisième méta-analyse ⁽¹¹⁾. Celle-ci est sans aucun doute la plus vaste jamais réalisée à ce jour puisqu'elle porte sur plus de 316 000 agriculteurs issus de cohortes constituées en France (étude AGRICAN), en Norvège (étude CNAP) et aux États-Unis (étude AHS). L'objectif des auteurs est de rechercher des liens entre les LNH et l'utilisation de 33 pesticides sélectionnés. Les méthodologies de recueil des données d'utilisation de ces pesticides sont différentes dans chacune des trois cohortes combinées. Des liens statistiquement significatifs sont retrouvés pour deux insecticides et pour le glyphosate. L'utilisation du terbuphos et de la deltaméthrine est associée respectivement à une augmentation du risque de 18 % de LNH et de 48 % de LLC. Quant au glyphosate, son usage est associé à une augmentation de 36 % du risque pour un type de LNH, le lymphome diffus à grandes cellules B. Cette augmentation du risque n'est toutefois pas retrouvée pour les LNH dans leur ensemble. Pour les auteurs, cela suggère que l'augmentation du risque liée à l'exposition au glyphosate peut varier en fonction du type de lymphome.

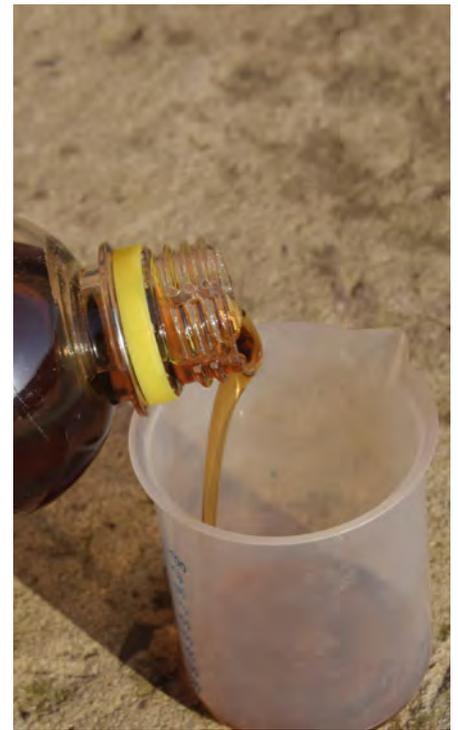
Enfin, fin juin, est sortie une méta-analyse réalisée par une équipe de chercheurs canadiens et étasuniens qui a mis en commun des données issues d'études cas-témoins menées dans différents états de leurs pays ⁽¹²⁾. L'analyse de ces données met en évidence une augmentation statistiquement significative de 43 % de survenue d'un LNH avec l'utilisation du glyphosate. Cependant, cette augmentation n'est plus significative lorsqu'est pris en compte l'usage d'autres pesticides, sauf chez les personnes qui ont utilisé le glyphosate plus de deux jours par an. Par ailleurs, une augmentation du risque est observée entre l'exposition au glyphosate et un type de LNH, le lymphome lymphocytaire à petites cellules. Les auteurs concluent que leur méta-analyse « fournit quelques preuves limitées d'une association entre le glyphosate et les LNH ».

utilisateurs (voir encadré ci-contre). Toutefois, l'augmentation du risque observé n'est pas homogène d'une étude à une autre : dans certaines, elle concerne les LNH dans leur ensemble, dans d'autres uniquement certains types de lymphomes non hodgkiniens. Par ailleurs, les corrélations observées entre l'exposition au glyphosate et les LNH sont le plus souvent faibles à modérées, même si elles sont statistiquement significatives. Par conséquent, ces méta-analyses ne permettent pas d'affirmer de façon certaine l'existence d'un lien de causalité entre l'utilisation du glyphosate et le risque de survenue des lymphomes non hodgkiniens. Établir un tel lien de causalité est particulièrement difficile, ceci pour plusieurs raisons, comme l'explique Pierre Lebailly, l'un des auteurs de la méta-analyse du consortium AGRICOH (voir son interview page 12).

Tout d'abord, les LNH sont des maladies rares comparativement à d'autres cancers. Ensuite, il est extrêmement ardu d'évaluer l'exposition d'une personne au glyphosate, y compris dans le cas des agriculteurs. Cette évaluation repose soit sur les déclarations des personnes, soit sur une estimation en fonction de leurs pratiques agricoles. Les difficultés sont accrues en raison de la nature même des cancers qui sont des maladies qui mettent des années, voire des dizaines d'années à se développer et à entraîner des manifestations cliniques. De plus, l'origine des cancers est le plus souvent multifactorielle : elle dépend du terrain génétique, des comportements (tabac, alcool, sédentarité, alimentation, etc.) et de l'environnement (pollution notamment). Difficile dans ces conditions d'isoler une seule et unique cause, le glyphosate en l'occurrence, chez des milliers de personnes. Pour y parvenir, il faudrait mener une étude prospective pendant plusieurs dizaines d'années auprès d'une vaste population (des agriculteurs par exemple) dont l'utilisation du glyphosate (mais aussi des autres pesticides) serait scrutée >>>

à la loupe quasiment jour après jour, ainsi que tous leurs comportements (pour déterminer leurs autres facteurs de risque). Une telle étude est impossible à mettre en œuvre... Les pouvoirs publics en sont bien conscients. Le 19 juillet dernier, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié un communiqué annonçant qu'elle lançait un appel à candidature « pour améliorer les connaissances relatives à la cancérogénicité du glyphosate ». Le cahier des charges proposé porte uniquement sur la réalisation d'études de toxicologie, in vitro (sur des cellules) et chez l'animal. De telles études sont importantes, mais elles n'apporteront sans doute pas de conclusions définitives sur le risque de l'exposition au glyphosate chez l'homme. De plus, se posera toujours la limite du passage de l'animal à l'homme.

Autrement dit, il est peu probable que la recherche scientifique, qu'elle soit épidémiologique ou toxicologique, apporte un jour une réponse claire, nette et précise sur la dangerosité du glyphosate et sur le risque de survenue des LNH associé à son exposition. Les études épidémiologiques, en dépit de leurs faiblesses méthodologiques, montrant des signaux concordants en faveur d'une telle association, le simple bon sens devrait conduire à mettre en œuvre le principe de précaution. L'interdiction annoncée par le gouvernement des principaux usages du glyphosate d'ici fin 2020 va dans ce sens. Toute la question est ensuite de savoir par quoi il sera remplacé et si les produits qu'utiliseront les agriculteurs en lieu et place du glyphosate auront réellement un impact moindre sur la santé humaine et l'environnement.



En résumé

- Le CIRC, une agence de l'Organisation mondiale de la santé, a conclu à la cancérogénicité probable du glyphosate chez l'homme ;
- Les agences d'homologation et d'enregistrement européennes et étasuniennes ont estimé peu probable ou absent le caractère cancérigène du glyphosate ;
- Les modalités d'évaluation par le CIRC et les agences publiques ont été différentes ;
- Plusieurs méta-analyses, compilant des données de différentes études épidémiologiques, font ressortir une association entre l'exposition au glyphosate et une augmentation du risque de survenue des LNH ou de certains types de LNH ;
- À l'heure actuelle, les études épidémiologiques sont relativement concordantes mais elles ne permettent pas d'apporter une conclusion définitive sur la possibilité d'un lien entre l'exposition au glyphosate et une augmentation du risque de LNH .

L'avis de FLE

- Il n'existe pas d'études épidémiologiques permettant de savoir si le fait d'être exposé au glyphosate par l'alimentation présente un risque.
- Les études épidémiologiques tendent à faire penser qu'une exposition professionnelle au glyphosate accroît le risque de survenue de LNH.
- Compte tenu des difficultés méthodologiques rencontrées vis-à-vis de l'exposition professionnelle, il est encore plus compliqué d'évaluer le risque lié à une exposition occasionnelle au glyphosate (celle d'un jardinier amateur par exemple).
- Dans ce contexte, le principe de précaution devrait s'imposer vis-à-vis de l'utilisation du glyphosate.

BIBLIOGRAPHIE

1. Sosa B, Fontans-Álvarez E, Romero D et al. Analysis of scientific production on glyphosate: An example of politicization of science. *Sci Total Environ* 2019; 681, 541-550. doi: 10.1016/j.scitotenv.2019.04.379.
2. Guyton KZ, Loomis D, Grosse Y et al. Carcinogenicity of tetrachlorvinphos, parathion, malathion, diazinon, and glyphosate. *Lancet Oncol* 2015; 16, 490-491. doi: 10.1016/S1470-2045(15)70134-8.
3. IARC (2017) IARC Monographs on the evaluation of carcinogenic risks to humans – volume 112: some organophosphate insecticides and herbicides. <https://monographs.iarc.fr/wp-content/uploads/2018/07/mono112.pdf>.
4. Conclusion on the peer review of the pesticide risk assessment of the active substance glyphosate, European Food Safety Authority (EFSA). *EFSA Journal* 2015;13(11):4302. www.efsa.europa.eu/efsajournal.
5. Glyphosate Issue Paper: Evaluation of Carcinogenic Potential. EPA's Office of Pesticide Programs, September 12, 2016.
6. EPA Takes Next Step in Review Process for Herbicide Glyphosate, Reaffirms No Risk to Public Health. For Release: April 30, 2019. <https://www.epa.gov/pesticides/epa-takes-next-step-review-process-herbicide-glyphosate-reaffirms-no-risk-public-health>.
7. CLH report. Proposal for Harmonised Classification and Labelling. Based on Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP Regulation), Annex VI, Part 2. Substance Name: N-(phosphonomethyl)glycine; Glyphosate (ISO). EC Number: 213-997-4. CAS Number: 1071-83-6. Index Number: 607-315-00-8.
8. Benbrook CM. How did the US EPA and IARC reach diametrically opposed conclusions on the genotoxicity of glyphosate-based herbicides. *Environmental Sciences Europe* 2019; 31:2. doi: 10.1186/s12302-018-0184-7.
9. Chang ET, Delzell E. Systematic review and meta-analysis of glyphosate exposure and risk of lymphohematopoietic cancers. *Journal of Environmental Science and Health, Part B* 2016; 51, 402-434. doi: 10.1080/03601234.2016.1142748.
10. Zhang L, Rana I, Shaffer RM et al. Exposure to glyphosate-based herbicides and risk for non-Hodgkin lymphoma: A meta-analysis and supporting evidence. *Mutation Research/ Reviews in Mutation Research* 2019; 781, 186-206. doi: 10.1016/j.mrrrev.2019.02.001.
11. Leon ME, Schinasi LH, Lebaillly P et al. Pesticide use and risk of non-Hodgkin lymphoid malignancies in agricultural cohorts from France, Norway and the USA: a pooled analysis from the AGRICOH consortium. *Int J Epidemiol* 2019; 1-17. doi: 10.1093/ije/dyz017.
12. Pahwa M, Beane Freeman LE, Spinelli JJ et al. Glyphosate use and associations with non-Hodgkin lymphoma major histological sub-types: findings from the North American Pooled Project. *Scand J Work Environ Health* 2019. doi:10.5271/sjweh.3830.

Les actions en justice en cours contre Monsanto

Dans un communiqué financier rendu public le 30 juillet 2019, Bayer a indiqué qu'à la mi-juillet, environ 18 400 plaignants atteints de cancer poursuivent Monsanto aux États-Unis. D'après le journal *Le Monde* daté du 19 juin 2019, d'autres poursuites à l'encontre de l'industriel ont été également lancées en Australie et au Canada.

Aux États-Unis, trois jugements ont jusqu'à présent été rendus en faveur de malades atteints d'un lymphome non-hodgkinien :

- Le 10 août 2018, la cour fédérale de Californie a émis un jugement en faveur de Dewayne Johnson, un jardinier, pour un montant de 289 millions de dollars. La somme est réduite à 78 millions de dollars le 22 octobre 2018 par une juge de San Francisco au cours d'un second examen.
- Le 19 mars 2019, un tribunal fédéral de San Francisco condamne Monsanto à verser près de 81 millions de dollars à Edwin Hardeman, qui a utilisé le glyphosate à titre privé. La somme est réduite à 25 millions de dollars le

15 juillet par un juge californien en second examen.

- Le 13 mai 2019, un jury d'Oakland condamne l'industriel à verser aux époux Pilliod, tous deux malades, la somme record de deux milliards de dollars. La somme est réduite à 86,7 millions de dollars le 25 juillet par un juge de San Francisco au cours d'un second examen.

Dans les trois cas, Monsanto et Bayer ont fait appel des décisions.

Trois autres procès sont attendus en août, septembre et octobre prochains aux États-Unis.

En France, un agriculteur de Charente, Paul François, poursuit Monsanto depuis 2007 en raison de divers troubles neurologiques suite à une intoxication accidentelle par des vapeurs d'un désherbant de Monsanto aujourd'hui interdit. À trois reprises, il a obtenu partiellement gain de cause. Mais après chaque jugement, Bayer a fait appel. Le groupe pharmaceutique s'est ainsi pourvu en cassation le 21 juillet dernier après un jugement en appel en avril 2019 à Lyon.

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE DES VICTIMES DES PESTICIDES



Créée en mars 2011, l'association Phyto-Victimes a pour objectif de faire reconnaître les conséquences pour la santé des professionnels du monde agricole de l'usage des pesticides. Elle propose également une aide et accompagnement pour les démarches de reconnaissance en maladie professionnelle. L'association réunit plusieurs centaines de professionnels dont la santé a été affectée par l'utilisation de pesticides dans le cadre de leur métier.

Site: www.phyto-victimes.fr — Mail: contact@phyto-victimes.fr
Adresse: Phyto-Victimes, Beauregard, 16700 Bernac

PIERRE LEBAILLY :

« Aucune étude seule n'apportera la preuve définitive d'un lien entre le glyphosate et les lymphomes »

Pierre Lebailly est maître de conférences en santé publique au sein d'une unité Inserm à Caen. Il a participé à l'une des études publiées cette année mettant en évidence un lien entre l'exposition au glyphosate et les lymphomes. Il explique les difficultés qui se posent aux épidémiologistes pour établir un tel lien. Et pourquoi les autorités de santé partout dans le monde ne tiennent pas compte de ces études.

Propos recueillis par FRANCK FONTENAY
(journaliste)

À quelles difficultés se heurtent les épidémiologistes pour déterminer s'il existe un lien de causalité entre l'exposition au glyphosate et la survenue des lymphomes non-hodgkiniens ?

La première difficulté est liée au fait que les lymphomes non-hodgkiniens (LNH) sont un ensemble complexe de maladies distinctes, avec des étiologies que l'on ne connaît pas forcément très bien et dont on pense de plus en plus qu'elles peuvent être différentes. Par exemple, les lymphomes diffus à grandes cellules B sont aujourd'hui considérés comme une seule entité clinique. En réalité, ils constituent un groupe hétérogène de maladies dont il est probable que plusieurs sous-types seront distingués à l'avenir. La classification des LNH de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) évolue ainsi régulièrement. Par ailleurs, les lymphomes sont des maladies relativement rares. Par conséquent, il est compliqué de réunir des effectifs de patients suffisamment nombreux pour pouvoir en tirer des données exploitables, surtout si l'on veut procéder à des analyses en fonction de différents types de LNH.

Pourquoi est-il également difficile de mesurer l'exposition aux pesticides en général et au glyphosate en particulier chez les agriculteurs ?

C'est le point le plus complexe. En effet, les agriculteurs sont exposés à des mélanges de pesticides en fonction de leur activité. En France, nous sommes plutôt dans un contexte de polyculture. Un agriculteur peut ainsi traiter dans la même journée des parcelles de cultures différentes avec des produits eux aussi différents. Au cours de sa vie, il peut également ne pas utiliser les mêmes pesticides, selon les périodes et les cultures qu'il pratique. Il devient dès lors compliqué de parvenir à déterminer à quels produits il a été exposé, à quelles doses et pendant combien de temps.

Aux États-Unis, dans la région des grandes plaines, c'est un peu plus simple dans la mesure où les agriculteurs font surtout de la monoculture extensive. Ils ont de moins bons rendements, mais ils compensent par des surfaces cultivées énormes. Ils traitent un peu moins qu'en France, avec une variété de produits moins importante. Il n'en reste pas moins difficile de savoir exactement quelle a été leur utilisation des pesticides.

À cela s'ajoute une complexité supplémentaire liée à la composition des produits. Pour prendre l'exemple du glyphosate, il est présent dans le Roundup, avec des adjuvants, mais aussi dans d'autres spécialités commerciales, éventuellement mélangé à d'autres pesticides ou herbicides.

Comment avez-vous procédé dans l'étude du consortium AGRICOH ?

Cette publication repose sur des données issues de trois études distinctes, avec un recueil des informations différent. Nous avons utilisé des données norvégiennes

issues de différents recensements de la population agricole et de ses activités. En fonction des cultures déclarées par chaque chef d'exploitation, de son usage lui aussi déclaré de pesticides, nous lui avons attribué, à partir de l'avis d'experts, une probabilité d'avoir utilisé tel ou tel pesticide parmi une liste prédéfinie. Nous avons ensuite croisé ces données avec le registre des cancers, ce qu'il est possible de faire en Norvège ; en France, il n'existe pas de registre national des cancers.

Pour les États-Unis, nous avons exploité des données de l'*Agricultural Health Study* (AHS). Celles-ci portent notamment sur plus de 52 000 chefs d'exploitation agricole de deux états (Iowa et Caroline du Nord). Au moment de leur inclusion, entre 1993 et 1997, ils ont répondu à un questionnaire détaillé sur leurs pratiques en termes de cultures et d'usage des pesticides. Ces informations sont depuis régulièrement croisées avec les registres de cancers et de décès des deux états concernés.

Enfin, l'étude « agriculture et cancer » (AGRICAN) française concerne, depuis 2005-2007, plus de 180 000 personnes affiliées à la Mutualité Sociale Agricole, le régime de sécurité sociale spécifique du monde agricole. Nous avons travaillé à partir des données issues de questionnaires auxquels ont répondu plus de 127 000 chefs d'exploitation ou travailleurs agricoles portant sur leurs activités et sur leur utilisation de pesticides : en quelle année ils ont commencé à en utiliser, en quelle année ils ont arrêté ? En fonction de leurs réponses, nous avons estimé leur probabilité d'avoir été exposé au glyphosate. Ces données ont ensuite été croisées avec les différents registres départementaux de cancers existant en France.

Pourquoi ne pas avoir demandé directement aux agriculteurs français s'ils avaient utilisé du glyphosate ?

Parce que l'information n'aurait pas été fiable. Compte tenu des controverses et de la médiatisation autour de ce produit, certains auraient sur-déclaré leur utilisation de ce produit, convaincus de son lien avec des maladies, tandis que d'autres l'auraient sous-déclaré pour ne pas passer pour des agriculteurs pollueurs.

Le fait d'avoir dans votre étude des méthodologies différentes ne constitue-t-il pas une limite à la validité de vos résultats ?

C'est l'une des limites de ce type d'étude. Il n'existe pas de méthode de référence consensuelle pour mesurer l'exposition au glyphosate ou tout autre pesticide. Car c'est une exposition trop complexe. Nous ne disposerons jamais d'une étude épidémiologique qui permettra d'affirmer le lien entre un événement de santé et l'exposition à tel ou tel produit utilisé par les agriculteurs. Ce qui importe, c'est de regarder les signaux qui ressortent des différentes études réalisées avec des méthodologies différentes, dans des contextes et des régions du monde différents,

et de voir si elles vont dans le même sens. Ce qui est le cas de mon point de vue. Même si, et c'est un souci bien entendu, les différentes études ne font pas ressortir les mêmes signaux avec les mêmes lymphomes.

Est-ce que les limites méthodologiques expliquent, selon vous, que les résultats des études épidémiologiques ne soient pas véritablement pris en compte jusqu'à présent par les agences en charge de l'homologation des pesticides à travers le monde ?

Ces agences critiquent effectivement les études épidémiologiques en expliquant que les mesures d'exposition et les corrélations établies entre certains produits et certains lymphomes ne sont pas suffisamment solides. Mais pour toutes les raisons que j'ai expliquées, il sera toujours difficile d'établir un lien. De toutes les façons, je pense que ces agences se moquent royalement des études épidémiologiques : aucune d'entre elles ne parviendra à les faire changer de point de vue.

Pour quelles raisons ?

Ces agences raisonnent molécule par molécule. Quand une firme veut faire homologuer un produit, elle présente un dossier de toxicité uniquement sur sa molécule, pas sur le produit qui sera commercialisé et encore moins en prenant en compte tout ce à quoi les agriculteurs sont exposés. Aucune de ces agences ne demande aux industriels

>>>

« En revanche la confrontation des approches et la combinaison des études fournissent des éléments essentiels à la décision »

d'évaluer la toxicité de leurs produits en fonction de la réalité des expositions auxquelles sont soumis les agriculteurs. C'est un non-sens total.

Par ailleurs, les agences font preuve d'une certaine paresse intellectuelle. Elles ont mis en place dans les années quatre-vingt-dix des procédures d'homologation des pesticides qu'elles n'entendent pas remettre en question, même si ces procédures présentent des limites. Parce que cela les obligerait éventuellement à reconnaître qu'elles ont peut-être fait des erreurs et que tout un tas de dossiers d'homologation devrait être révisé. Les agences n'en ont aucune envie.

On peut également imaginer que les industriels poursuivent leur lobbying...

Ils n'en ont plus vraiment besoin puisque les agences d'homologation n'ont aucune intention de changer de point de vue. En revanche, les industriels continuent d'œuvrer par d'autres voies. Par exemple en payant des pseudo-scientifiques qui passent leur temps à critiquer les études sur des blogs. Sur internet, il est aujourd'hui difficile de trouver une information de qualité sur le glyphosate, tant ces pseudo-scientifiques sont présents. Au prétexte de protéger l'innovation et le progrès, ils nous accusent de tuer l'agriculture. Ils sont très toxiques.

Est-ce qu'ils s'en prennent également aux scientifiques ?

Ils nous envoient des mails. Au début, j'ai essayé de répondre, mais c'est sans fin tant ils sont de mauvaise foi. Par ailleurs, on peut faire l'objet d'intimidations.

De quelles manières ?

Sous couvert de la loi américaine « *Freedom of Information Act* » (a), un cabinet d'avocats diligenté par Monsanto a, par exemple, récupéré les données de l'ordinateur de l'une des chercheuses du consortium AGRICOH. Ils ont eu ainsi accès à tous mes échanges par emails avec cette chercheuse. J'ai essayé de m'y opposer, sans succès. Aujourd'hui, cette chercheuse se dit que, désormais, plus personne ne va vouloir travailler avec elle... C'est inquiétant de se dire que tous vos échanges avec d'autres chercheurs pourront un jour ou l'autre être lus par des avocats, sans que vous n'y puissiez rien. Aujourd'hui, pour un scientifique, travailler sur les pesticides, c'est prendre le risque de voir sa réputation ternie par ce type de manœuvres.

(a) Fondée sur le principe du droit à l'information et entrée en application en 1967, cette loi étasunienne oblige les agences fédérales à transmettre leurs documents à quiconque en fait la demande.

LE PLAN DE SORTIE DU GLYPHOSATE DU GOUVERNEMENT

En avril 2018, le gouvernement français a présenté un « Plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides ». Ce plan s'inscrit dans la continuité d'une action initiée en 2008 avec le Plan Écophyto I, qui sera suivi par le Plan Écophyto II en 2015, puis le Écophyto II+ en juin 2018. Globalement, l'objectif est de parvenir à une réduction de 25% de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en agriculture en 2020 et de 50% en 2025.

Parallèlement et en complément, le gouvernement a annoncé le 22 juin 2018 un plan de « sortie du glyphosate ». Celui-ci prévoit de mettre fin « aux principaux usages du glyphosate d'ici trois ans au plus tard et d'ici cinq ans pour l'ensemble des usages ». La mise en œuvre de ce plan a été confiée à une task-force. Il s'est notamment traduit par la création d'un centre de ressources pour rendre accessible à l'ensemble de la profession agricole les solutions existantes pour sortir du glyphosate. La plate-forme est en ligne depuis le 1^{er} février 2019 (<http://ressources-glyphosate.ecophytopic.fr/home-glyphosate>).

SELON UN EXPERT, « LES AGENCES NE FONT PAS RIEN »

C'est un chercheur dont les travaux portent notamment sur les facteurs de risques alimentaires associés aux cancers. Il a travaillé sur plusieurs dossiers, en tant que représentant d'un état de l'Union européenne, auprès de l'EFSA (mais pas sur le glyphosate). Pour lui, « *il ne faut pas croire que les agences sanitaires ne font rien. Au sein de l'Union européenne, tout ce qui concerne l'alimentation est très surveillé et contrôlé. La législation est assez stricte et les dossiers demandés aux industriels sont lourds.* »

Il ajoute que les agences ne sont pas au service des industriels: « *il peut y avoir parfois des conflits d'intérêts, mais il n'y a pas autant de corruption que la presse peut parfois le laisser penser.* » Par ailleurs, il précise que les études sur les produits avant leur homologation, notamment les études de toxicité, sont réalisées par les industriels « *tout simplement parce que les pouvoirs publics n'ont pas les moyens financiers de réaliser de telles études.* »





LE TÉMOIGNAGE DE JEAN-LUC

« Apporter ma pierre à l'édifice »

Je m'appelle Jean-Luc, j'ai 61 ans, je suis marié, j'ai trois grands enfants, et je viens de prendre ma retraite de viticulteur au 1er novembre 2018 à Gaillac dans le Tarn, région Occitanie.

Il m'a été diagnostiqué un lymphome B à grandes cellules de type agressif fin 2012. La maladie s'était manifestée par de gros ganglions survenus spontanément au niveau de la base du cou. J'ai subi huit séances d'immuno-chimiothérapie R-CHOP. Puis, en 2013, j'ai rechuté et après quatre séances d'immuno-chimio R-DHAOX, j'ai eu une autogreffe à l'Oncopole de Toulouse. Aujourd'hui, cinq ans se sont écoulés sans traitement et je vais bien, même si des neuropathies constantes au niveau des extrémités me rappellent par où je suis passé.

J'ai accepté de témoigner pour montrer qu'il faut être battant et pour apporter un message d'optimisme aux malades.

Quand on apprend que l'on a un cancer, on n'est pas forcément « foutu ». La médecine a fait beaucoup de progrès et je remercie tout le personnel soignant qui a été à mes côtés.

Je remercie également mon épouse qui m'a bien soutenu, car il est vrai que l'on met davantage de chances de son côté quand on est bien entouré et compris.

Je dirai aussi que j'ai beaucoup lu et que des accompagnements que l'on peut appeler secondaires m'ont bien aidé (jeûne, alimentation, etc.). Il est certain que lorsque l'on doit faire face à ce type de maladie, bien des choses changent : notre façon de voir l'avenir, mesurer les éléments importants, se remettre en question, évaluer son stress, relativiser, etc.

Viticulteur, j'ai utilisé des pesticides. Après avoir su que le lymphome était depuis juin 2016 reconnu maladie professionnelle en viticulture, notamment avec l'utilisation de produits insecticides organophosphorés, j'ai été interpellé. J'ai constitué un dossier et obtenu une reconnaissance de maladie professionnelle, ceci grâce au concours du médecin du travail qui m'a bien orienté.

Concernant les produits phytosanitaires, j'ai un avis partagé entre la réalité de leur dangerosité, le déni d'une partie des gens sur la toxicité et ses conséquences, et le sensationnalisme d'émissions de télévision à grande écoute accusatrices, même si cela peut avoir le bénéfice de faire prendre conscience du sujet au public.

Je suis bénévole à France Lymphome Espoir qui, dès le début, grâce à Internet et à ses documentations et témoignages expliquant clairement la maladie, m'a beaucoup aidé. Je prenais mes infos au gré de mes besoins et j'avais ainsi la connaissance du lymphome, des effets secondaires des traitements et de mes chances de survie.

La rencontre avec les bénévoles de FLE Toulouse apporte un soutien ; nous pouvons nous comprendre et œuvrer ensemble sans beaucoup de mots.

Avec du recul sur ma maladie, chaque fois que je le peux, j'essaie de faire passer un message à la fois de prévention et d'information sur ce que je sais sur le sujet, notamment auprès de mes collègues vigneron. Il faut dire que, par rapport à mon époque, les jeunes sont beaucoup plus sensibles à la dangerosité des produits phytosanitaires et ils se protègent mieux.

La meilleure qualité de l'environnement est désormais dans le sens de l'histoire et chacun à son niveau y contribue ; moi-même, j'essaie d'apporter ma pierre à l'édifice.

Aujourd'hui, tout en savourant des moments de liberté et en me donnant peu de contraintes, je suis quand même très actif et fais ce dont j'ai envie : tennis de table, jardinage, apiculture (40 ruches), apprentissage de l'anglais, lecture, etc. Après avoir eu une activité professionnelle très riche avec de nombreuses responsabilités, j'apprécie de mener aujourd'hui une vie plus calme, en harmonie avec mon corps, et d'être auprès de mes proches.

JOURNÉE MONDIALE DES LYMPHOMES 2019

Le lymphome, et après ?



Journée Mondiale des Lymphomes
15 septembre 2019

**(Re)Vivre après
UN LYMPHOME**

Retrouvez les histoires inspirantes
de patients et de leurs proches sur
ReVivreAprèsunLymphome.fr

France Lymphome Espoir
1 avenue Claude Vellefaux • 75475 PARIS Cedex 10 • France
01 42 38 54 66 • infos@france.lymphome.espoir.fr

AVEC LE SOUTIEN DE: 

(Re)Vivre après un lymphome, cela vous étonne ? Pourtant, nombreux sont les patients pour qui le lymphome a été l'occasion de changer de vie, malgré ou à cause du traumatisme vécu. Nombreux sont ceux qui ont su se reconstruire après les traitements et souhaitent réaliser un projet personnel ou professionnel qu'ils n'auraient probablement pas imaginé avant leur maladie.

Cette année, nous avons voulu leur donner la parole, faire connaître leur témoignage. Sans oublier bien sûr tous ceux qui n'en sont pas à ce stade et qui vivent avec des rechutes ou des effets secondaires importants.

À l'occasion de la Journée Mondiale des Lymphomes (JMLs), le 15 septembre 2019, nous invitons chacun d'entre vous à écouter le témoignage de personnes pour lesquelles la maladie a changé la vie, un peu, beaucoup, à la folie ! Patients, aidants, proches, ils ou elles se sont prêtés au difficile exercice de se livrer devant la caméra, de revivre les périodes de maladie, d'attente, mais surtout de projets et d'espoir.

Les tournages ont eu lieu entre mai et juillet 2019 à travers toute la France. Nous avons aussi demandé à des professionnels de santé (hématologues, infirmiers, psychologues, sociologues...) leur point de vue scientifique, médical ou psychologique sur l'après-cancer et sur ce qui peut inciter les patients à changer de vie, ou pas.

À partir du 29 août, retrouvez leurs histoires inspirantes sur www.revivreapresunlymphome.fr.



Pour symboliser ce changement, nous avons redessiné à cette occasion notre logo. Réalisez, vous aussi, votre colibri en origami grâce au tutoriel disponible sur www.revivreapresunlymphome.fr.

Tous les colibris reçus seront rassemblés sur un panneau lors de notre colloque « Lymphormons-nous ! » le 12 octobre 2019 à Montpellier. Nous comptons sur votre participation !



Des réunions d'information et d'autres événements seront organisés durant l'automne, dans le cadre de la JMLs. Retrouvez toutes ces informations en dernière page de ce magazine, et sur www.journeefrancelymphomeespoir.fr.

Colloque « Lymphormons-nous » 2019

UNE RENCONTRE D'INFORMATION ET D'ÉCHANGES

Tous les 18 mois, en marge des « Journées du LYSA* », France Lymphome Espoir organise un colloque, ouvert à tout public, dans le but de transmettre une information fiable, compréhensible et à jour sur tout ce qui touche aux lymphomes: la maladie, les traitements, le vécu par le patient et par les proches, etc.

Et après ? Ce sera le thème retenu cette année à l'occasion de la 6e édition qui aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à Montpellier. Comment vivre après un lymphome ? Le lymphome peut-il avoir une issue positive, et être le commencement d'une nouvelle vie ? Autant de questions qui seront abordées par nos experts durant la journée. À cette occasion, FLE remettra aux lauréats 2019 trois bourses de recherche de 20 000 euros chacune. Deux d'entre elles seront attribuées à un chercheur, l'autre est destinée à financer un projet en vue d'améliorer la qualité de vie des patients.

Enfin, cette journée est aussi un moment privilégié de rencontres et d'échanges. Avec d'autres patients qui ont un vécu semblable au nôtre, ou avec les personnels soignants présents. Une occasion de trouver des réponses à des questions que l'on n'ose pas toujours poser.

Alors, venez tous à Montpellier le 12 octobre prochain. Et n'oubliez pas de vous inscrire sur le site : www.journeefrancelymphomeespoir.fr

*LYSA: Lymphoma Study Association. Groupe coopérateur francophone engagé dans la recherche sur les lymphomes.

12 OCTOBRE 2019
DE 10H À 18H

(Re)Vivre après

UN LYMPHOME

6^{ème}
COLLOQUE NATIONAL LYMPHOMES
CORUM DE MONTPELLIER
12 OCTOBRE 2019 DE 10H À 18H

LYMPHORMONS-NOUS !

OUVERT À TOUS

INSCRIPTION RECOMMANDÉE
 ET PROGRAMME SUR :
www.journeefrancelymphomeespoir.fr

CONTACT

email : infos@francelymphomeespoir.fr
 Téléphone : 01 42 38 54 66

AVEC LE SOUTIEN DE :

AVEC LE SOUTIEN INSTITUTIONNEL DE :

Ne pas jeter sur la voie publique

Joyeux anniversaire à Pat' à Mat' !

Pour la 10^e journée Pat' à Mat' (à la Sauvagère dans l'Orne), le ciel était gris, la température un peu fraîche mais le cœur y était et l'ambiance extraordinaire ! Parents, copains et amis de Matthieu se sont activés toute la journée autour des animations sportives avec vélo, VTT, marche et pétanque, animations culinaires, animations musicales, compositions florales, etc. Et si on y ajoute crêpes, gâteaux, sandwiches, repas servis au nombre de 750, on peut dire que, avec ou sans soleil, tous les ingrédients étaient réunis pour en faire une belle journée anniversaire !

Comme chaque année, France Lymphome Espoir s'est associée à cet événement pour informer et sensibiliser sur le don de moelle osseuse, en s'adressant plus particulièrement aux jeunes venus nombreux à cette occasion. Des jeunes qui ont réservé une très bonne écoute à cette information.

Françoise

Le départ de la rando en VTT.



Journée « contact » à Rouen



L'équipe de bénévoles normands a eu l'idée d'organiser, avec l'appui du Centre Becquerel, une journée « contact », le 10 mai dernier. Installés dans le hall d'entrée du centre, ils ont reçu, écouté et informé les patients, les proches et toutes les personnes concernées par un lymphome qui le désiraient. Un moment privilégié de rencontres et d'échanges qui sera sans doute renouvelé dans les mois qui viennent.

Stand d'information FLE



Laura et Francine, nos fidèles bénévoles de La Roche-sur-Yon, ont tenu un stand lors des journées de l'AFSOS (Association Francophone des Soins Oncologiques de Support), le 22 mai dernier, au CHD de Vendée. Objectif : faire connaître notre association auprès des personnels qui exercent dans les centres de soins.

Sofia court pour FLE

« Il y a des combats qui méritent d'être menés ». Sofia s'est engagée auprès de sa maman Nathalie en courant, pour faire connaître notre association et les lymphomes. Et récolter des fonds... À l'occasion d'un semi-marathon, elle a ouvert une cagnotte et remis un chèque de 275 euros à FLE. Bravo !



« SMILE » à Aix-en-Provence



Le centre hospitalier du pays d'Aix organisait, le 18 mai dernier, une journée d'information pour « Savoir Mieux vivre avec Le cancer ». Des conférences, des ateliers, la présentation des soins de support, etc. étaient organisés à destination des malades et des aidants, avec le concours d'associations telles que Vaincre le mélanome, Rose Ressources... et bien sûr France Lymphome Espoir. Dany a participé à une table ronde sur le lymphome lié aux prothèses mammaires. Une bien belle initiative !

Les motards contre lymphome



Nous avons accueilli le 2 juin 2019 à La Baule-Escoublac, une centaine de motards venus du Morbihan, de l'Ille-et-Vilaine, de Vendée ou de Loire-Atlantique.

Nous avons traversé les marais salants, avant une première pause à Piriac-sur-Mer. Nous avons déjeuné à Pontchâteau, puis nous avons repris la route en direction de Sainte-Luce-sur-Loire où nous étions attendus, comme chaque année, par la famille

de Paul et toute l'équipe de foot « Plow 4 ».

Nous avons fait une dernière photo, tous ensemble. Deux passions pour la même cause : la lutte contre le lymphome.

Pour conclure cette journée ensoleillée, nous avons battu le record de l'année dernière : 154 casques ! Et ce sont 900 euros qui seront remis à France Lymphome Espoir. On vous dit à l'année prochaine ! Angélique

On chante à Toulouse !



Le 15 juin dernier, les ensembles vocaux toulousains Caminado et Les Aéronotes ont chanté pour France Lymphome Espoir en l'Église de Deyme, devant un public venu nombreux malgré la rude concurrence d'une finale de rugby à quinze ! Ce fut un merveilleux voyage musical à travers l'Europe et les siècles. Nous avons même eu droit à une œuvre contemporaine en présence de son compositeur Vincent Jockin. Attentifs et sensibles à la présentation de notre association, tous les participants nous ont offert une très belle soirée sous le signe de la solidarité. Vive la musique et sans rancune... Vive le rugby aussi ! Sylvie

Ça bouge au CHU d'Amiens-Picardie

Après l'organisation d'une réunion d'information au CHU d'Amiens, le 25 juin, qui a rassemblé environ 80 personnes, notre association a remis à l'hôpital de jour du service d'hématologie, dirigé par le Pr Marolleau, un vélo pour la pratique de l'activité physique adaptée en hématologie. Ce don a été rendu possible grâce à la générosité du comité local de la Ligue contre le cancer, qui soutient nos actions.



De gauche à droite : le Pr Jean Pierre Marolleau, chef de service Hématologie et responsable de l'oncopole, Anne, infirmière HDJ, Quentin, enseignant en activité physique adaptée, et Christophe de FLE.

Remise de chèque à Caen



Le 30 avril dernier, FLE et Pat' à Mat' ont remis à l'Institut d'Hématologie du CHU de Caen deux chèques d'un montant global de 7000 €. Cette somme permettra à Armelle et Laury de continuer à dispenser des soins de réflexologie plantaire et d'éducation physique adaptée aux patients hospitalisés dans le service.

FLE est maintenant présente à Bayonne !

Nathalie et France, nos bénévoles locales, étaient présentes lors de l'inauguration du salon des usagers au CH de Bayonne (64). C'est à cet endroit qu'elles vous accueillent désormais les 2^e mardis de chaque mois, de 9h00 à 18h00. N'hésitez pas à leur rendre visite !

Prolongation de notre enquête IMPAQT jusqu'au 30 octobre 2019 !

FLE a lancé en mars dernier une enquête nationale afin de mieux connaître l'impact des lymphomes de Hodgkin et des lymphomes B et T cutanés sur la qualité de vie des patients. Votre participation à cette étude est très importante. L'objectif est d'améliorer la prise en

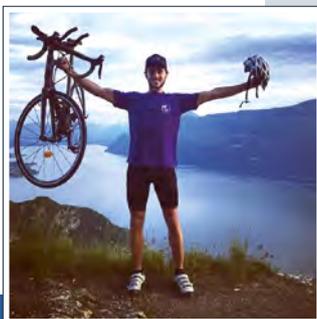
charge des patients atteints d'un lymphome : détecter notamment les besoins qui ne sont pas couverts actuellement, proposer des pistes d'amélioration pour l'avenir et nourrir la réflexion sur l'amélioration des conditions de travail/d'études des patients atteints de ce type de lymphome.

Il est important que vous vous exprimiez afin que votre avis soit pris en compte. Compléter ce questionnaire vous prendra environ 30 minutes. Vous le trouverez sur notre site internet www.francelymphomespoir.fr ou notre site Facebook. Un grand merci à vous.



Autour du monde

Il l'a fait ! Et le tee-shirt FLE a traversé la France sur les épaules de Nicolas ! En effet, les 31 mai et 1^{er} juin 2019, Nicolas a pédalé de Chambéry à Paris, non-stop, en 27 heures et 50 minutes, pour faire connaître les lymphomes. Chapeau ! Pendant ce temps-là, Cécile faisait voyager notre tee-shirt au Wakhan, un "corridor" afghan, coincé entre le Tadjikistan et le Pakistan. Elle y a passé 3 semaines avec deux copines, et un objectif précis : donner une autre image, plus positive de ce pays. En attendant le film prévu, on peut se connecter sur leur page Facebook pour découvrir leur aventure et en savoir plus sur cette région du monde : « Wakhan wisdom film project ».



Et le tee-shirt FLE en redemande... Alors, qu'attendez-vous pour le faire voyager et nous adresser vos plus belles photos ?

Les rendez-vous à noter

- **14 SEPTEMBRE 2019 - MARSEILLE**
Réunion d'information, Hôtel de Région, de 10h30 à 17h15.
- **15 SEPTEMBRE 2019 - MIRIBEL-JONAGE**
Balade pique-nique à l'Iloz, parc de Miribel-Jonage, près de Lyon (Rhône), à partir de 10h00. Pour tout renseignement : loic.fouilland@francelymphomespoir.fr.
- **19 SEPTEMBRE 2019 - TOURS**
Réunion d'information, grand amphithéâtre du CHRU, de 18h00 à 20h30.
- **21 SEPTEMBRE 2019 - ROUEN**
Réunion d'information, Centre Henri-Becquerel, de 10h00 à 12h00.
- **22 SEPTEMBRE 2019 - MESNIÈRE-EN-BRAY (SEINE-MARITIME)**
Pique-nique et marches solidaires (6 et 13 km), au profit du centre Becquerel à Rouen, à partir de 11h30. Pour tout renseignement : lymphogeoise276@orange.fr.
- **28 SEPTEMBRE 2019 - LA ROCHE-SUR-YON**
Réunion d'information, amphithéâtre de l'IFPS, de 9h00 à 12h00.
- **28 SEPTEMBRE 2019 - DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE (CALVADOS)**
Rallye- randonnée pédestre, à partir de 10h30. Pour tout renseignement : emonotj@orange.fr.
- **13 OCTOBRE 2019 - LES HERBIERS**
Bal aux Herbiers, Espace Herbauges, de 14h30 à 19h30. Les bénéficiaires de cet événement permettent de financer les prestations d'un groupe musical au sein du service hématologie.
- **3 NOVEMBRE 2019 - DIEBLING (MOZELLE)**
3^e édition de la Dieblingeoise, course et marche solidaire au profit de FLE.
- **7 NOVEMBRE 2019 - NANCY**
Réunion d'information, salle en cours de réservation, de 17h00 à 20h00.
- **15 NOVEMBRE 2019 - QUIMPER**
Réunion d'information, amphithéâtre de l'IFSI, à partir de 15h00.
- **19 NOVEMBRE 2019 - POITIERS**
Réunion d'information, CHU de Poitiers, salle de conférences Camille-Guérin, tour Jean-Bernard, de 15h30 à 19h30.
- **28 NOVEMBRE 2019 - OULLINS (RHÔNE)**
Représentation de Caroline « la chauve souris » salle des fêtes, Parc Chabrières, 44 grande rue, 69600 OULLINS, au bénéfice de FLE. Rappelons que Caroline y raconte avec humour, authenticité et désinvolture son combat contre le lymphome. Pour plus d'informations : www.lachauvesourit.com/
- **17 DÉCEMBRE 2019 - DIJON**
Réunion d'information, amphithéâtre Martin, Faculté de médecine de Dijon, de 17h00 à 20h00.

Pour plus de renseignements sur ces manifestations, consultez francelymphomespoir.fr/blog ou la page Facebook de l'association, ou téléphonez à Noémie au 01 42 38 54 66.